

Séance ordinaire du conseil municipal de Bois-Franc, tenue le mardi 7 septembre 2021, à compter de 18 h 30, au Centre communautaire Donat Hubert de Bois-Franc.

Sont présents :Mme Kim Bernatchez Mme Sylvie Lévesque
 M. Arnold Holmes M. François Beaumont
 M. Philippe St-Jacques Mme Michelle Payette

formant quorum sous la présidence de la mairesse, Mme Julie Jolivette.

Mme Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, occupe le siège de secrétaire.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

2021-RAG-6387

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La conseillère Kim Bernatchez propose et il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté avec l'ajout suivant :

- 6.1 «Goudronner» la patinoire pour la rendre plus lisse et plus praticable pour les patins à roulettes et skate
- 6.2 Libération de la retenue de 5 % pour FGK
- 6.3 Ordinateurs
- 6.4 Remises

Adoptée.

2021-RAG-6388

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 AOÛT 2021

La conseillère Sylvie Lévesque propose et il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance du 9 août 2021 tel que présenté.

Adoptée.

2021-RAG-6389

ADOPTION DES COMPTES À PAYER ET DES COMPTES PAYÉS DE LA PÉRIODE

La conseillère Michelle Payette propose et il est unanimement résolu d'accepter la liste des comptes à payer au montant de 8 410.81 \$ et la liste des comptes payés au montant de 37 026.58 \$ telle que présentée.

Adoptée.

Certificat de disponibilité

Je soussignée, Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses ci-haut mentionné.

Annie Pelletier, directrice générale

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Liste des argents reçus

Présentation de la liste des argents reçus au 1^{er} septembre 2021 au montant de 103 904.64 \$

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Liste des arrérages de taxes et autres comptes à recevoir au 1^{er} septembre 2021

Présentation de la liste des arrérages de taxes au montant de 228 894.92 \$ intérêts inclus.

Présentation de la liste des autres comptes à recevoir au montant de 3 718.50 \$.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Conciliation bancaire

Présentation de la conciliation bancaire au 31 juillet 2021.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

État de revenus et dépenses

Présentation de l'état des revenus et dépenses pour juillet 2021.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Rapport des permis émis

Présentation du rapport des permis émis pour août 2021

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Offre de services pour le débroussaillage de certains chemins

Le conseiller Philippe St-Jacques est allé voir les chemins qui seraient à débroussailler avec l'entrepreneur M. Gilles Nault. Celui-ci mentionne que pour faire les kilomètres proposés, il en coûterait environ 19 600 \$. Comme il y aura bientôt du débroussaillage dans certains chemins par Bell pour l'installation de la fibre optique, nous allons attendre de voir ce qui restera à faire après leur passage. Par contre, le conseiller Philippe St-Jacques rediscutera avec lui pour qu'il nous fasse un prix pour le chemin du Parc Industriel, car celui-ci a grandement besoin d'être fait pour la sécurité et aucun projet de débroussaillage par Bell n'est prévu. Nous y reviendrons avec la nouvelle offre.

2021-RAG-6390

APPEL D'OFFRES POUR LA CUEILLETE DE DÉCHETS, RECYCLAGE ET COMPOST – UN AN OU TROIS ANS

CONSIDÉRANT QUE notre contrat pour la cueillette de déchets, recyclage et compost se termine le 31 décembre 2021;

CONSIDÉRANT QUE nous devons retourner en appel d'offres pour un nouveau contrat et qu'il faut déterminer si ce sera un contrat d'un an ou de trois ans;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller François Beaumont propose et il est unanimement résolu de faire un appel d'offres de trois ans pour la cueillette de déchets, recyclage et compost. Le conseil demande donc à la directrice générale de préparer l'appel d'offres pour trois ans et d'inscrire celui-ci dans le SEAO.

AVIS DE MOTION

RÈGLEMENT RESTREIGNANT LA CIRCULATION DES CAMIONS ET DES VÉHICULES OUTILS

CONSIDÉRANT QUE le modèle de règlement présenté au conseil n'est pas tout à fait ce qu'ils auraient voulu, la directrice générale va modifier le règlement comme demandé et nous y reviendrons à une prochaine séance.

D'ici là, le conseil demande à la directrice générale d'envoyer une lettre à tous les citoyens habitant sur un chemin municipal afin de les informer que nous sommes en préparation d'un tel règlement.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Déneigement des chemins municipaux – octroi du contrat (si reçu) ou décisions à prendre

La directrice générale mentionne qu'elle n'a finalement reçu aucune offre. Un des conseillers s'est fait approcher par un entrepreneur qui serait intéressé donc, nous allons de nouveau prolonger l'appel d'offres afin que celui-ci puisse déposer une soumission en bon et due forme et ainsi donner une dernière chance à d'autres entrepreneurs de la région de déposer une soumission.

Dans l'éventualité où nous n'aurions aucune soumission d'ici notre prochaine séance, le conseil devra regarder l'option d'acquérir de l'équipement afin de pouvoir faire le déneigement dans nos chemins municipaux.

2021-RAG-6391

AUTORISATION DU DÉPÔT D'UNE DEMANDE DANS LE FONDS CANADIEN DE REVITALISATION DES COMMUNAUTÉS

CONSIDÉRANT QUE le Fonds canadien de revitalisation des communautés nous permet de déposer une demande afin d'obtenir des fonds pour transformer des espaces publics;

CONSIDÉRANT QUE suite à l'acquisition du terrain situé au 463, Route 105, nous aimerions y créer un endroit rassembleur et sécuritaire pour les citoyens;

CONSIDÉRANT QUE cette espace serait adapté pour que les citoyens puissent y recevoir leur famille et amis et qu'il pourrait aussi servir à des activités organisées par la municipalité;

EN CONSÉQUENCE, la conseillère Kim Bernatchez propose et il est unanimement résolu d'autoriser la directrice générale Annie Pelletier à déposer une demande dans le Fonds canadien de revitalisation des communautés et autorise celle-ci à signer tous documents nécessaires à l'ensemble de la demande ainsi qu'à l'entente, si notre projet est retenu, pour et au nom de la municipalité de Bois-Franc.

Adoptée.

ADJUDICATION DU CONTRAT POUR LA RÉFECTION DE TOITURE, REMPLACEMENT DE FENÊTRES ET REVÊTEMENT EXTÉRIEUR

CONSIDÉRANT qu'à l'ouverture des soumissions le 9 août 2021, un seul soumissionnaire a déposé une soumission pour la réfection de toiture, remplacement de fenêtres et revêtement extérieur dont le résultat est le suivant :

| | |
|-----------------------|--------------|
| Construction Langevin | 68 575.34 \$ |
|-----------------------|--------------|

CONSIDÉRANT que nous avons procédé à l'examen de la soumission, et l'avons jugée conforme;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller François Beaumont propose et il est unanimement résolu d'octroyer le contrat pour la réfection de toiture, remplacement de fenêtres et revêtement extérieur pour la somme de 68 575.34 \$ taxes incluses et d'autoriser la directrice générale Annie Pelletier à signer les documents pour et au nom de la municipalité.

Adoptée.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Proposition d'apporter des appareils au centre de conditionnement

La directrice présente au conseil une demande d'un citoyen. Celui-ci a chez lui des appareils en très bon état dont il ne se sert plus. Il aimerait s'inscrire à notre centre de conditionnement et il propose d'apporter ses trois appareils gratuitement. Le conseil est d'accord à la condition que celui-ci signe un document nous enlevant la responsabilité en cas de bris. Le centre de conditionnement n'a pas de surveillance en tout temps et nous ne pouvons nous porter responsable d'appareils qui ne nous appartiennent pas. De plus, il demande si dans les années à venir il serait possible d'investir un montant annuellement afin d'acquérir quelques appareils manquants. Le conseil en prend note et nous verrons à intégrer un montant pour le centre de conditionnement dans le budget de 2022.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Statistiques de la bibliothèque pour juillet et août 2021

La directrice présente au conseil les statistiques pour la bibliothèque pour le mois de juillet et août 2021.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Bilan 2021 de la préfète Mme Chantal Lamarche

La directrice générale présente au conseil le bilan de la préfète pour 2021.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Ristourne de la MMQ

La directrice générale présente au conseil la ristourne reçue de la Mutuelle des municipalités du Québec. Pour 2020, nous avons reçu un montant de 619 \$.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Résolution de la MRCVG

La directrice générale présente au conseil une résolution de la MRCVG. Celle-ci porte en titre « Demandes au ministère des Transports du Québec – État de la Route 105 et prolongement de l'Autoroute 5 ». En résumé, la résolution demande que des réparations soient effectuées à certains endroits et elle demande aussi le prolongement de l'Autoroute 5.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Compensation de Recyc-Québec

Comme chaque année, nous recevons une compensation de Recyc-Québec. Ce montant est déterminé selon notre performance au dossier du recyclage. Pour l'année 2020, nous recevons un montant de 8 943.56 \$.

2021-RAG-6393

«GOUDRONNER» LA PATINOIRE POUR LA RENDRE PLUS LISSE ET PLUS PRATICABLE POUR LES PATINS À ROULETTES ET SKATE

CONSIDÉRANT QUE la patinoire sert à plusieurs sports en été et que le patin à roulette et le skate en font partis;

CONSIDÉRANT QUE si nous recouvrons la patinoire de goudron, celle-ci sera plus lisse et beaucoup plus adaptée aux patins à roulettes et au skate;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller Philippe St-Jacques propose et il est unanimement résolu de faire l'achat de la quantité de goudron nécessaire et de faire couvrir la patinoire par l'employé municipal afin que celle-ci retrouve un petit coup de jeunesse et qu'elle soit plus lisse pour la pratique des sports d'été.

Adoptée.

Certificat de disponibilité

Je soussignée, Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses ci-haut mentionné.

Annie Pelletier, directrice générale

2021-RAG-6394

LIBÉRATION DE LA RETENUE DE 5% POUR CONSTRUCTION FGK

CONSIDÉRANT QUE les travaux sont terminés depuis maintenant un an;

CONSIDÉRANT QU'aucune problématique n'est ressortit des travaux depuis;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller François Beaumont propose et il est unanimement résolu de libérer la retenue de 5 % à Construction FGK.

Adoptée.

Certificat de disponibilité

Je soussignée, Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses ci-haut mentionné.

Annie Pelletier, directrice générale

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Ordinateurs

Le conseiller Philippe St-Jacques mentionne qu'il a beaucoup de difficulté avec son ordinateur portable. Celui-ci est très lent et il est difficile de travailler avec. Comme un des conseillers utilise son ordinateur personnel, nous allons lui en donner un autre et nous enverrons celui de M. St-Jacques pour une vérification à savoir pourquoi il est plus lent que les autres.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Remise

La conseillère Michelle Payette fait remarque qu'une remise a été construite il y a deux ans et cette remise devait être déplacée par la suite. Comme il n'y a eu aucun déplacement de celle-ci, la conseillère demande à l'inspectrice municipale de vérifier ce qui se passe dans ce dossier.

2021-RAG-6395

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La conseillère Kim Bernatchez propose et il est unanimement résolu que la présente séance soit levée.

Adoptée.

Julie Jolivet, mairesse

Annie Pelletier, directrice générale